LUMI
RIVISTA DI STUDII NANTU À L'ETÀ DI I LUMI È DI E RIVOLUZIONI

Les imaginaires sociaux dans les expérimentations du travail

Laurent Grandguillaume, Président de l'association TZCLD, laboratoire Lisa, Université de Corse.

Les expérimentations sociales dans le champ du droit au travail et du droit à l'emploi foisonnent depuis le XVIII[e] siècle en France. Porteuses d'utopies et d'imaginaires sociaux, de projets de société, de protections sociales collectives, elles ont interrogé le sens du travail en même temps que s'est construit l'État social. Dans un contexte où l'intelligence artificielle provoque de grandes transformations dans les organisations, où le défi climatique se pose avec une plus grande gravité, émerge un besoin de résonance qui réinterroge le sens du travail et son impact dans nos territoires. La récente expérimentation sociale Territoires zéro chômeur de longue durée, qui s'est développée en France avant de s'étendre en Europe, peut être une source d'inspiration pour penser une nouvelle ingénierie sociale, porteuse de médiations, et pour ressourcer les enjeux de souveraineté à travers le travail et l'emploi.

Social experiments in the field of the right to work and the right to employment have flourished in France since the 18th century. As vehicles for utopian visions and social imaginaries, societal projects, and collective social protections, they have challenged the meaning of work even as the welfare state was taking shape. In a context where artificial intelligence is driving major transformations within organizations and where the climate crisis is becoming increasingly urgent, there is a growing need for reflection that reexamines the meaning of work and its impact on our communities. The recent social experiment "Zero Long-Term Unemployment Territories," which began in France before spreading across Europe, can serve as a source of inspiration for envisioning a new form of social engineering —one that fosters mediation, and for revitalizing the issues of sovereignty through work and employment.

Università di Corsica Pasquale Paoli | Laboratoire Lieux Identités Espaces & Activités UMR 6240 LISA
cnrs
unesco Chaire

LUMI
RIVISTA DI STUDII NANTU À L'ETÀ DI I LUMI È DI E RIVOLUZIONI

Expérimentation, Imaginaire, Travail, Emploi, Souveraineté

Experimentation, Imagination, Work, Employment, Sovereignty

Le travail et l'emploi sont deux notions proches mais néanmoins distinctes. Si le travail est un fait social total selon la sociologue Dominique Méda, l'emploi relève d'une relation contractuelle entre un employeur et un employé. La première notion renvoie aux imaginaires sociaux, à l'identité collective et individuelle. La seconde notion fait appel aux droits et aux devoirs, dans une relation par nature inégale à travers le lien de subordination très bien décrit par la sociologue Danièle Linhart[1]. L'emploi donne accès à des protections sociales notamment. Le travail révèle l'essence des choses, il peut s'incarner dans une œuvre humaine.

Dans le contexte de transformation profondes engagées à l'heure de l'intelligence artificielle, le marché de l'emploi se polarise entre les bénéficiaires de ces transformations et ceux qui les subissent. On retrouve des deux côtés de cette polarisation des *« cols bleus »* comme des *« cols blancs »* alors que les seconds étaient plutôt protégés jusqu'à présents du fait de leurs diplômes. Or, la durée de vie des compétences se réduit à mesure que la technologie incube les savoirs en se nourrissant des bases de connaissances. Nos économies vont donc subir des chocs de compétences, et d'emploi, à partir du choc technologique profond que représente cette nouvelle révolution de l'intelligence artificielle. Il n'y aura pas assez d'emplois pour tous et les seuls emplois vacants ne sont pas suffisants pour combler les besoins comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Dans le même temps, les besoins essentiels, et localisés, n'ont jamais été aussi importants dans les territoires dans le contexte du défi climatique.

Face à la privation durable d'emploi, endémique, il est nécessaire de bâtir de nouvelles solutions permettant d'exercer le droit à l'emploi, au-delà des devoirs individuels, et le droit au bonheur, *« Campate felici »*. Il s'agit de trouver le chemin permettant de réconcilier les conditions d'existence et les conditions de l'existence à travers les activités développées et les solutions construites avec les personnes.

Dans un monde complexe, au sens d'Edgar Morin, les solutions simples, voire simplistes, ne peuvent plus produire les effets escomptés. Face à la complexité de

1 Danièle Linhart. - L'insoutenable subordination des salariés. - Paris : Erès, 2021.

l'enchevêtrement des imaginaires sociaux, des territoires, et des acteurs, il est selon nous nécessaire de refonder une nouvelle ingénierie sociale capable de relever les défis sociaux, économiques et écologiques qui sont devant nous.

Emploi et travail : deux réalités distinctes

Selon la sociologue Dominique Méda, le travail est un fait social total : il désigne ce que nous sommes aux yeux des autres et pour nous-même. Il est présent partout et depuis toujours. Il a dessiné de nouveaux paysages, organiser la vie en communauté, dépassé les frontières jusqu'à faire voyager les femmes et les hommes dans l'espace. Le travail est à la fois le tripalium, l'effort, et l'œuvre qui peut consacrer ou faire émerger. Il peut être à la fois souffrance et épanouissement. Il se situe dans le champ du réel, ce qu'il produit, et des imaginaires, son contenu, son expression, son enracinement et sa transmission.

L'emploi est une notion plus récente. Il s'est généralisé dans la deuxième moitié du XX[e] siècle. Il fait l'objet d'un contrat (CDI, CDD…), d'un lien de subordination, et ouvre l'accès à un salaire et à des droits collectifs. Si les travailleurs étaient originellement tous indépendants, sans protection collective, la deuxième moitié du XIX[e] siècle a vu émerger des tentatives de constituer des collectifs pour organiser des droits sociaux attachés au travail. Ce fut notamment le cas des associations ouvrières inspirées des ateliers sociaux imaginés par le socialiste utopiste Louis Blanc. Le chômage n'est apparu que récemment dans l'espace public à la fin du XIX[e] siècle avec l'émergence de l'Etat social[2]. Si le travail est un fait social total, en être privé peut conduire à l'exclusion, l'invisibilisation et la stigmatisation.

La privation durable d'emploi concerne aujourd'hui en France plus de 2,2 millions de personnes qui sont au chômage depuis plus d'un an. Cette réalité sociale est particulièrement marquée dans les territoires les plus frappés par la pauvreté et la précarité. Contrairement à l'idée répandue du chômage volontaire de la nouvelle macroéconomie classique, les seuls emplois vacants ne peuvent résoudre ce problème endémique. Il ne s'agit pas simplement de traverser la rue quand on est frappé par une maladie, un handicap, par le temps consacré à un proche, enfant ou parent malade, par un accident de la vie, ou encore par l'injustice

2 Christian Topalov. - Naissance du chômage 1880 – 1910.- Paris : Albin Michel, 1994.

territoriale. Au premier trimestre 2026, les emplois vacants ne représentaient que 435.800 emplois[3] face aux 2,2 millions de personnes qui attendent une solution. Aucune politique publique n'a jusqu'à présent réussie à endiguer durablement ce chômage de longue durée. François Mitterrand disait qu'on avait « tout essayé » contre le chômage dans une forme de fatalisme. Pourtant, la responsabilité collective reste indispensable : le chômage est par nature involontaire, il n'existe pas suffisamment d'emplois pour couvrir tous les besoins. La seule responsabilité individuelle ne peut résoudre cet enjeu. Ce sont bien les initiatives collectives qui peuvent parvenir à éradiquer cette injustice sociale.

Face à la révolution technologique : le besoin de résonance

Nous vivons actuellement une nouvelle révolution technologique qui se nourrit des données, qui génère non plus seulement des réponses mais aussi des actions. Selon nos observations récentes, il y a trois vécus face à l'intelligence artificielle.

Les bénéficiaires qui sont diplômés, mobiles, liés à l'univers de « la tech ». L'IA accélère leurs parcours et démultiplie leurs possibilités. Ils bénéficient de formations accessibles pour s'adapter. Les fragilisés qui ont été formés à une époque où les compétences avaient une durée de vie de plusieurs décennies. Leurs savoir-faire s'effacent avec angoisse. Ils savent qu'ils doivent s'adapter sans encore savoir comment. Cela concerne toutes les catégories d'âge dans la population active. Les indifférents pour qui l'IA est un nouvel outil. Leur travail est dense, souvent manuel, non délocalisable. Ils ont été parfois en première ligne pendant la crise sanitaire. L'IA va considérablement augmenter la productivité et donc réduire l'intensité humaine du travail dans de nombreux secteurs.

Le principe d'accélération sociale est une notion qui peut être utile dans ce contexte. Le sociologue allemand Hartmut Rosa montre que l'accélération des rythmes de vie, de la croissance, de l'innovation est une caractéristique de la société moderne. En être exclu, c'est sortir du jeu, ne plus exister aux yeux de la société. Il faut une forme de décélération sociale et une résonance avec le monde qui nous entoure. C'est le retour du temps, des imaginaires et de la politique au sens de la cité pour donner une nouvelle dynamique au travail et à l'emploi en

3 DARES, Les emplois vacants, 16 juin 2026, Trimestrielles, Nationales. https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/les-emplois-vacants

particulier dans les territoires, là où se jouent les enjeux d'enracinement et de transmission. Comme nous y invitait Charles Pellarin[4], disciple de Charles Fourier : il faut sortir de la routine et expérimenter. Expérimenter c'est en quelques sorte entrer en résonance, créer de nouvelles capacités néguentropiques dans le sens du philosophe Bernard Stiegler.

Les imaginaires sociaux dans les expérimentations du travail

Au cours de l'histoire, les situations d'injustice dans le travail ont conduit des femmes et des hommes à porter des utopies sociales visant à construire une société plus juste. Ce fut en particulier au cours de la Révolution industrielle qui s'accompagne, dans la première moitié du XIX^{e} siècle, du développement du paupérisme de masse. C'est ainsi que Louis Blanc, socialiste utopiste, a porté l'utopie des ateliers sociaux. Ce furent des collectifs de travail qui prévoyaient déjà des protections collectives. Dans ce contexte, de nombreuses associations ouvrières ont vu le jour. C'est dans cette dynamique qu'a été érigé le droit au travail en 1848, certes éphémère, mais déjà précurseur de la protection des travailleurs et de l'accès au travail digne pour tous. Plus tard, le droit à l'emploi a été inscrit en 1946 dans le préambule de la Constitution française, dans la continuité du programme du Conseil national de la Résistance, *« Les Jours heureux »*. De nombreuses expérimentations ont eu lieu après la fin des trente glorieuses, au moment de l'émergence du chômage de masse, donnant lieu à l'émergence des acteurs de l'insertion notamment.

Les expérimentations sociales sont influencées par des imaginaires sociaux portés par les acteurs, par les territoires, et par les personnes. Ces imaginaires peuvent s'imbriquer comme se confronter. Les utopies qui incarnent les expérimentations ont une frontière parfois ténue avec les idéologies, comme le montre le politologue Jean-Christian Petitfils. Hélas, le rôle des imaginaires sociaux est trop souvent ignoré dans les politiques publiques qui sont descendantes et désincarnées dans le cadre du new public management. Elles en deviennent presque mécaniques, incarnée par la gouvernance par les nombres décrite par le juriste Alain

4 Charles Pellarin. - Lettre de Fourrier au grand juge. Paris : Dentu, Editeur galerie d'Orléans, 1874.

Supiot. Expérimenter, c'est réinvestir le champ des idées, des imaginaires sociaux et de la politique au sens de la cité. Il s'agit d'une forme de réappropriation du pouvoir d'agir par les citoyens et les territoires si l'expérimentation est conçue comme un engagement citoyen complémentaire de l'action publique.

Cartographie des expérimentations sociales depuis la Révolution française et les Lumières

Afin de comprendre les imaginaires sociaux qui sont contenus dans les expérimentations sociales, nous avons reconstitué la chronologie des expérimentations sociales en France, retracées dans le tableau suivant, depuis les ateliers de charité de Turgot. Dans le cadre de notre travail de thèse, nous avons d'ailleurs organisé une exposition mettant en valeur ces expérimentations sociales et les imaginaires portés à travers elles notamment dans les livres puis les affiches. L'exposition s'est tenue le 31 janvier 2026 à Paris, proposant un parcours historique remontant à travers le temps de la science-fiction jusqu'à la Révolution française. Cette bibliothèque des mondes possibles mettait en valeur les expérimentations sociales sur le droit au travail et le droit à l'emploi avec leurs réussites comme leurs fragilités, voire leurs échecs. Remonter le temps dans cette époque des tumultes nombreux, gratter le vernis de ces vieux meubles en dessous desquels on retrouve toujours la marqueterie originelle, voilà ce qui aide à comprendre les enjeux d'aujourd'hui, et sans nul doute, ceux de demain.

	Période	Lieux	Objectif
Les ateliers de charité - de Turgot	XVI[e] siècle - 1789	Plusieurs territoires en France	Eradiquer l'indigence
Les ateliers de travail - du comité de mendicité	1789 - 1793	Paris, Corse	Eradiquer l'indigence, droit au travail
Le système Barbet	1838	Rouen	Eradiquer l'indigence
Les ateliers sociaux - de Louis Blanc	1830	Non expérimenté	Construire une société idéale, droit au travail
Les communautés fouriéristes - de Charles Fourier	1833 - 1841	Seine-et-Oise, Côte d'Or	Construire une société idéale
Les ateliers nationaux - du Ministre "Marie"	1848	Paris	Eradiquer l'indigence, droit au travail

Les associations ouvrières	1848-1851	Paris	Se protéger
Les communautés Icariennes - d'Etienne Cabet	1848-1895	Amérique du Nord	Construire une société idéale
Le familistère de Guise - de Godin	1858 - 1883	Aisne	Construire une société idéale
Le solidarisme - de Léon Bourgeois	1896	National	Construire une société d'égalité des droits
Les communautés de travail - de Marcel Barbu	1941	Drôme, Doubs	Construire une société idéale
Les communautés libres anarchistes	Fin XIX^{e} siècle - début du XX^{e} siècle	Multiples (Aisne, Corse, …)	Construire une société idéale
Les centres sociaux	1896 à aujourd'hui	National	Eradiquer la pauvreté
Les communautés Emmaüs	1949 à aujourd'hui	Neuilly-Plaisance puis National	Eradiquer la pauvreté
Le musée social	1894	Paris	Diffusion des idées et des expériences sociales, promouvoir la paix sociale
Les ateliers protégés	A partir de 1924	National	Réinsérer dans le travail les personnes en situation de handicap (invalides de guerre)
ATD Quart Monde TAE	1967 à aujourd'hui	Noisy-le-Grand	Eradiquer la pauvreté
Les régies de quartier	1980 à aujourd'hui	Roubaix puis National	Eradiquer la pauvreté, droit à l'emploi
Les entreprises intermédiaires	1985 à aujourd'hui	National	Insertion dans le travail, droit à l'emploi
Les entreprises d'insertion	1991 à aujourd'hui	National	Insertion dans le travail, droit à l'emploi
Les chantiers école	1995 à aujourd'hui	National	Insertion dans le travail, droit à l'emploi
Les entreprises adaptées	2005 à aujourd'hui	National	Insertion dans le travail, droit à l'emploi
Territoires zéro chômeur de longue durée	2016 à aujourd'hui	10 premiers territoires d'expérimentation puis National	Eradiquer la privation durable d'emploi, droit à l'emploi et droit au travail

Une nouvelle ingénierie sociale

Nous avons été acteur depuis dix ans de l'expérimentation sociale Territoires zéro chômeur de longue durée, et avons pu en observer les impacts, les échecs et les réussites dans le cadre d'une participation observante. L'impact de l'expérimentation Territoires zéro

chômeur de longue durée a été mesuré à travers plusieurs évaluations publiques au cours d'une décennie d'expérience dans 85 territoires (IGAS-IGF, Cour des Comptes, DARES, France Stratégie).

> *L'effet causal sur le taux d'emploi est de +74 points de pourcentage en moyenne sur les 24 premiers mois, ce qui est la mesure d'impact la plus élevée pour une action d'insertion, obtenue par une évaluation avec contrefactuel*[5].

Si l'impact sur l'emploi est démontré, il est intéressant de s'inspirer de modèles comme TZCLD, portés par la société civile, pour en tirer des enseignements pour les politiques publiques. Même si ces modèles ont leurs propres difficultés leurs freins soulignés par les rapports d'évaluation et récemment par le réseau RESTEZ (Recherche sur les expérimentations sociales et territoriales) soutenu par le CNRS [6], il n'en demeure pas moins qu'ils apportent des approches innovantes et impactantes.

L'ambition de cette expérimentation en particulier s'est confrontée aux tensions nées dans l'institutionnalisation du projet mais aussi dans ses ambitions de départ parfois ambivalentes en raison de la diversité des acteurs engagés avec des objectifs différents. Cela a commencé dès 2016, dans le cadre de la première loi autorisant l'expérimentation dans dix premiers territoires. Lors du débat parlementaire, la proposition de loi « Territoires zéro chômeur de longue durée » a dû changer de titre en « loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée » pour obtenir le soutien de ceux qui jugeaient l'ambition « zéro chômeur » inatteignable. Une vision utopique est difficilement conciliable avec l'institutionnalisation. Pourtant, l'ambition est restée dans la mise en œuvre, portée par ses acteurs, et cela malgré parfois l'écart entre la promesse et la réalité qui peut conduire à des déceptions. Dans une période de défiance envers les institutions, il faut tirer les leçons des expérimentations qui suscitent l'engagement ainsi que les voies d'amélioration possibles.

5 Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? 23 septembre 2025. Yannick L'Horty, Sandrino Graceffa, Aude Kerivel, Julie Le Gallo, Léa Lima, Francesca Petrella, Clément Pin, François-Charles Wolff. https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/rapport-final-du-comite-scientifique-de-levaluation-de-lexperimentation-territoires

6 Réseau RESTEZ (Recherche sur les expérimentations sociales et territoriales) soutenu par le CNRS, Policy Brief, juin 2026, https://www.cnrs.fr/fr/presse/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-quel-bilan-scientifique-lheure-de-la-perennisation

L'expérimentation TZCLD montre que les activités développées sont porteuses de sens et de reconnaissance. Il ne s'agit pas seulement d'avoir un emploi, un contrat, mais aussi d'avoir un travail porteur de sens : le maraîchage en circuit court, le recyclage de matières premières, la transmission des savoirs, la valorisation du patrimoine et de la culture, le soin des autres et du territoire. Au-delà du droit au travail et à l'emploi, émerge ainsi l'idée d'un droit au bonheur rejoignant le besoin de résonance soulevé par Hartmut Rosa.

Dans le projet, les acteurs portent des imaginaires pluriels. Les acteurs nationaux et locaux portent des récits distincts sur la genèse et l'objectif du projet, dans une tension entre finalité sociale et finalité économique. Il ne s'agit pas d'imposer un seul imaginaire, mais de les mettre en lien, de les faire s'exprimer et dialoguer. Cela nécessite des capacités de médiation locales et nationales. Cette capacité n'a pas été financée par la puissance publique depuis le début de l'expérimentation en 2016. En effet, l'ingénierie locale et nationale du projet a été financée par des collectivités locales, des fonds européens, des dons ou des fondations privées quand ces financements étaient possibles. Le bénévolat a été fortement mobilisé à l'image de l'investissement de Madame Véronique Albertini[7], dans le territoire de Corse à travers une décennie d'engagement. La fragilité de l'ingénierie de projet peut éloigner des objectifs originels du projet au sens où il s'agit de faire avec les personnes et non pas seulement pour elles. Sans moyens de médiation, il ne peut y avoir d'innovation dans ce projet là où les imaginaires s'affirment. C'est ce que nous appelons une médiation affirmative des imaginaires.

Dans ces conditions, le passage à l'échelle du projet est un véritable défi. La capacité d'adaptation du projet aux réalités territoriales est complexe à mettre en œuvre à grande échelle et la controverse sur le coût du projet n'a toujours pas été refermée tant les positions en la matière sont clivantes. Les moyens d'ingénierie humaine ne sont pas extensibles dans les contextes budgétaires publics contraints. L'intelligence artificielle, notamment via un LLM social, peut permettre de capitaliser les données territoriales, cartographier les acteurs, capitaliser les expériences internes et s'inspirer d'exemples externes. Dans le champ social, les innovations technologiques sont indispensables pour accroître les capacités d'ingénierie. L'IA

7 Communiqué de presse - Conférence sociale : pour une candidature de l'ensemble de la Corse à la démarche « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ». Communiqué de presse du Président de l'Assemblée de Corse du 11 janvier 2019. https://www.isula.corsica/assemblea/Communique-de-presse-Conference-sociale-pour-une-candidature-de-l-ensemble-de-la-Corse-a-la-demarche-Territoire-Zero_a340.html

peut faciliter la scalabilité du modèle. L'idée du LLM social nous est venu d'un échange avec des acteurs de l'Université de Corse qui travaillaient sur un projet de LLM de la langue Corse. Les acteurs de l'association TZCLD ont initié un travail en 2026 avec la Fondation Accenture pour construire un écosystème numérique avec un LLM qui pourrait être conçu comme une « mémoire vivante ».

Pour bâtir une nouvelle ingénierie sociale, au regard de nos observations, il nous semble important de prendre en compte cinq enseignements :

- Construire une ambition forte : porteuse d'un imaginaire collectif et d'un sens commun, ne pas se limiter à l'atteinte d'un résultat quantitatif.
- Rechercher la résonance : à travers le sens du travail effectué, ce qui est produit et comment on produit.
- Faire vivre une médiation en continu : favoriser les échanges entre les différents imaginaires portés par les acteurs et les parties prenantes, ne pas vouloir imposer un récit unique.
- Garantir la scalabilité : En faisant appel à l'intelligence artificielle en complément de l'ingénierie de projet humaine.
- Gouverner les causes : et pas seulement les nombres, pour faire grandir les projets durablement.

Le cas d'usage de TZCLD : une expérimentation qui ressource les souverainetés

Le projet TZCLD repose sur plusieurs principes fondateurs :

- Le CDI pour tous : Les personnes privées durablement d'emploi sont embauchées en contrat à durée indéterminée.
- Les complémentarités : Les activités ne doivent pas entrer en concurrence avec l'existant sur le territoire
- Personne n'est inemployable : Les emplois sont adaptés aux personnes car nul n'est inemployable.

- L'exhaustivité : L'objectif est d'atteindre l'exhaustivité dans chaque territoire en allant vers chaque personne.
- Faire avec : Il s'agit de développer le projet dans le territoire concerné en faisant avec les personnes et les acteurs du territoire, et non pas seulement pour.
- Coopérer : C'est par la construction du consensus local entre tous les acteurs que le projet peut se développer durablement.
- Des financements vertueux : Les coûts publics du chômage de longue durée sont réinjectés dans le financement du projet pour développer les activités supplémentaires.

Au 1er janvier 2027, si la loi de pérennisation du projet est votée, le projet pourrait théoriquement passer de 85 territoires habilités à 1 254 intercommunalités dans les années qui viennent, sous condition de ressources et dans le cadre des principes énoncés qui ne sembleraient pas remis en cause. La contrainte financière pourrait toutefois conduire à une remise en cause de la recherche de l'exhaustivité dans chaque territoire. Le projet serait inscrit dans le code du travail dans le cadre d'une politique publique soutenue par l'Etat et les collectivités locales. Le comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation a souligné la nécessité de prioriser les « zones blanches » dans lesquelles il n'y a pas de solution proposée aux personnes. L'outil DEVECO[8], développé par l'agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT), qui est testé par 8 000 collectivités, serait essentiel pour cartographier les acteurs et les activités existantes à différentes échelles territoriales. La possibilité de cartographier les acteurs existants dans le cadre de l'exercice du droit à l'emploi serait indispensable.

Grâce aux activités développées, le projet participe, selon nous, à renforcer les souverainetés sur le plan économique, social et démocratie, et alimentaire notamment. Nous nous proposons de mettre en valeur plusieurs exemples.

La souveraineté alimentaire :

Les activités à développées sont identifiées par le comité local pour l'emploi (CLE) qui rassemble tous les acteurs locaux, publics comme privés, ainsi que les personnes privées durablement d'emploi. Parmi les activités identifiées, les activités qui renforcent la souveraineté alimentaire sont souvent choisies par les territoires.

8 https://deveco.incubateur.anct.gouv.fr/

La Ferme de Lucien (Thiers) : Production de légumes locaux pour les habitants et les circuits courts.
Jardins Solidaires (Gerzat) : Culture de fruits et légumes, favorisant l'accès à une alimentation saine tout en créant des emplois adaptés.
L'Abeille Verte (Lodève) : Activités agricoles et de transformation alimentaire co-construites avec les besoins de la population locale.
Le Ressort (Châtellerault) : Développement d'une champignonnière locale.

La souveraineté démocratique et sociale :

Ces actions créent des services qui n'existent pas ou plus sur le territoire, tout en favorisant le vivre-ensemble. Elles représentent 23 % des activités des EBE selon le comité scientifique.

Ecloz (Pau) : Activités de proximité dans les quartiers pour recréer une dynamique de voisinage.
Santy Plaine Actions (Lyon 8e) : Conciergerie de quartier et médiation, facilitant le quotidien des résidents.
Bross Up (Villeurbanne) : Livraison de proximité et entraide entre habitants pour rompre l'isolement.
Tézéa (Pipriac) : Multitude de services (bûchettes, logistique locale) qui soutiennent la vie du village.

Par ailleurs, près de 2 000 salariés des EBE ont signé récemment une lettre au ministre du travail pour lui demander de leur donner le droit de continuer de travailler.

Souveraineté industrielle et des ressources :

Le réemploi est l'un des piliers majeurs des EBE : 36,1 % des activités relèvent de la transition écologique selon le comité scientifique.

Val'orisons 53 (Laval) : Éco-conception de meubles uniques à partir de matériaux de récupération — économie circulaire locale.

ESPACEA (Pont-Château) : Réemploi de matériaux de construction et de second œuvre — filière industrielle en plein essor.

Val d'Emploi (Livron-sur-Drôme) : Réparation de DEEE et couture industrielle — revalorisation de tissus.

Esiam (Mauléon) : Recyclage des ouvrants en fin de vie — partenariat avec Saint-Gobain pour le verre recyclé.

Conclusion : vers une nouvelle ingénierie sociale qui renforce les souverainetés

Face au défi du chômage endémique, une nouvelle ingénierie sociale est possible en s'inspirant des expérimentations sociales. L'IA et les LLM peuvent compléter l'ingénierie de projet humaine pour permettre la scalabilité des modèles dans les territoires. Mais le principal défi restera la recherche de financements pour permettre des médiations innovantes dans les territoires concernés.

L'exercice du droit au travail et du droit à l'emploi ne peut pas se limiter à l'accès à une solution d'emploi. À l'heure de l'accélération technologique, une nouvelle ingénierie sociale doit être porteuse de résonance pour permettre de gouverner les causes au-delà des nombres. Cela passe par les enjeux des activités développées, de la transmission et de l'enracinement qui peuvent contribuer à répondre au défi climatique.

Les imaginaires, portés par les expérimentations sociales et porteurs d'expérimentations sociales, sont à notre sens des leviers de renforcement des souverainetés dans un contexte d'incertitude et d'instabilités.